

> Intitulé de l'emploi

**Conseiller en gestion agricole**

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le conseiller en gestion agricole assure une assistance en comptabilité et une formation à la gestion des exploitants agricoles, forestiers et aquacoles. Il diffuse une information destinée à faciliter la maîtrise économique et sociale de l'exploitation et de son environnement.

> Activités principales

- Informations et conseils individuels aux exploitants agricoles sur la gestion et/ou les aspects financiers
- Montage et suivi des dossiers de gestion des agriculteurs adhérents
- Aide à la structure des projets des exploitants et/ou suivi des projets
- Animation et/ou participation aux actions de formation en gestion des exploitants
- Informations sur les différentes réglementations locales

> Compétences requises

**Savoir :**

- Techniques de gestion d'entreprise (contrôle de gestion, comptabilité, fiscalité, finances)
- Économie agricole
- Milieu agricole calédonien
- Techniques agricoles

**Savoir-faire :**

- Rédiger et s'exprimer avec conviction et pédagogie
- Organiser et animer des réunions
- S'adapter à de multiples interlocuteurs
- Utiliser l'outil informatique
- Analyser et synthétiser des données

**Comportements professionnels :**

- Bon relationnel, sens de l'écoute et force de proposition
- Discrétion
- Autonomie
- Rigueur

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements fréquents sur les exploitations

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

> Proximité avec d'autres emplois

- Coordonnateur agricole
- Technicien rural